

mais facile. Mais je suis convaincu, et la plupart des députés le sont aussi sans doute, que c'est un rôle qui convient au Canada et, ce qui importe encore plus, c'en est un qui répond à notre tempérament national. Je suis certain que la plupart des Canadiens appuient les politiques que nous suivons dans ce domaine si difficile.

La tragédie du Vietnam, qui suscite des réactions si profondes, reflète, à mon avis, une crise dans le domaine des communications. Nous n'avons jamais disposé d'autant de moyens de communication et, pourtant, nous semblons incapables de nous rejoindre. Il y a de nombreuses raisons à cela et je crois qu'elles existent aussi dans notre propre vie nationale.

Il est question, dans le discours du trône, d'une foule de propositions exigeant des négociations complexes entre divers groupes de personnes. La réussite de ces programmes dépend de moyens de communication efficaces. Voilà l'élément essentiel. Si souvent, toutefois, les préjugés, une détermination aveugle ainsi que nos aspirations personnelles font obstacle à une libre et entière expression. Nous semblons rejeter de plus en plus les concepts qui ne cadrent pas parfaitement avec nos idées préconçues. S'il en est ainsi, de nombreux éléments concourent à ce résultat, et l'un d'eux est la radiodiffusion.

Comme nous allons être saisis sous peu de nouvelles mesures dans ce domaine, j'espère avoir alors l'occasion d'approfondir la question. Je me bornerai aujourd'hui à signaler à la Chambre les effets de la radiodiffusion sur ce que j'ai appelé l'opinion publique. Pendant toute ma vie adulte, je me suis mêlé de radiodiffusion et j'ai fait carrière dans le domaine de la télévision. Je ne prétends pas connaître toutes les solutions, loin de là. Mais je tiens à dire à la Chambre, avec toute la conviction dont je suis capable et persuadé que mes collègues reconnaîtront ma sincérité, que nos connaissances en matière de télévision sont dangereusement limitées. Je suis consterné d'entendre si souvent tant de personnes se prononcer avec autant de conviction sur la foi de preuves concrètes si ténues.

Parfois, la puissance de cet organe m'étonne. Je suis renversé par son aptitude à atteindre des millions de Canadiens d'un coup de commutateur. Je tremble à la façon insouciant et irréfléchi dont la télévision traite parfois de questions capables d'affecter la survivance de l'humanité. Nous entendons beaucoup parler des pouvoirs occultes de persuasion que possède la télévision et de la faculté qu'a cette dernière d'induire la population à préférer la marque A à la marque B, faculté souvent condamnée. Mais on oublie trop souvent que ces pouvoirs occultes de persuasion

peuvent également être utilisés pour faire accepter des idées et des doctrines qui ne sont pas nécessairement conformes à l'intérêt public. Je ne veux pas dire qu'on utilise la télévision de façon subversive. Le drame, c'est que même si elle l'était, nous n'avons pas assez de connaissances pour nous en rendre compte.

Lorsque le gouvernement présentera ses mesures législatives touchant la radiodiffusion, je l'exhorte à prévoir des recherches complètes et objectives qui nous permettront non seulement de connaître les effets de la radiodiffusion sur notre société, mais qui nous indiqueront avec quelque certitude la façon de l'utiliser plus efficacement pour promouvoir les objectifs nationaux.

Malheureusement, le temps ne permet pas de parler de toutes les questions mentionnées dans le discours du trône. Les députés estimeront peut-être que c'est une bonne chose. Mais il n'y a guère d'aspects de notre vie nationale qui ne ressentent les effets de la radiodiffusion. Pour dénouer un grand nombre des questions exigeant une reconnaissance plus marquée de l'être humain ou de l'individu dont nous sommes présentement saisis, la radiodiffusion peut être d'un profond secours.

• (3.50 p.m.)

En cette enceinte, nous devrions nous rappeler plus souvent que la Chambre représente les individus et que tous nos actes affectent leur vie. La grande bureaucratie, grise et anonyme, peut n'avoir pas de solution de rechange; néanmoins, en traitant de statistique, d'unités de population, d'échantillons et de cellules, à titre de députés, nous nous occupons d'êtres humains que nous devons considérer comme tels, quelle que soit l'étiquette dont les recouvre le jargon professionnel. Naturellement, les machinations de nos partis politiques, les conflits entre les groupes et entre les individus retiennent beaucoup l'attention, mais ils ne sont que l'écume de la vie publique. L'essentiel réside dans ce que la Chambre accomplit et, monsieur l'Orateur, j'ose espérer que, dans cent ans d'ici, alors que la Chambre, comme il se doit, aura duré, les hommes du jour, en considérant l'histoire de cette session du centenaire, pourront constater que le pays pouvait en être fier.

[Français]

M. Florian Côté (Nicolet-Yamaska): Monsieur l'Orateur, c'est avec beaucoup de joie que j'ai appris que le très honorable premier ministre (M. Pearson) voulait honorer la circonscription de Nicolet-Yamaska en demandant à celui qui la représente ici, dans cette Chambre, d'appuyer le proposeur de l'Adresse